

E 7110 1967/32/Italien 821

*Le Chargé d'Affaires de Suisse à Rome, L. H. Micheli,
au Directeur de la Division du Commerce
du Département de l'Economie publique, J. Hotz*

L nicht amtlich

Rome, 17 octobre 1942

Vous serez peut-être surpris de recevoir cette lettre. Comme je n'ai pas pu vous revoir après notre bonne longue conversation du mois d'août, je voudrais me permettre, en dehors des dossiers et de la correspondance officielle, de vous exposer de manière informelle quelques remarques personnelles. La rédaction est hâtive et il y aurait beaucoup de points à développer et préciser davantage, mais je voudrais plutôt simplement noter quelques réflexions que provoquent chez moi les derniers développements, après que mon collègue, le Dr Troendle, soit revenu de Berne et m'ait orienté sur le cours de la discussion relativement aux propositions italiennes d'octobre¹.

1. *Le 9 octobre, M. Troendle avait accompagné à Berne une délégation italienne dirigée par A. Giannini.*



D'autre part, vous aurez lu ma notice et mon rapport sur les communications que m'a faites le Sénateur Giannini à l'improviste, le lundi 12 octobre dernier².

Je dois évidemment constater que l'on ne paraît pas avoir pu beaucoup avancer les choses et que, du côté italien, on maintient des demandes tout à fait exagérées de crédits, notamment. J'ai dit en passant à M. Giannini que, pour ma part, lorsque je faisais le total de ce qu'avait reçu l'Italie en crédits financiers, avances de clearing ou disponibilités provenant de comptes spéciaux, etc., je devais constater que cela constituait une somme très considérable pour nous et hors de proportions avec ce qui avait été fait pour d'autres pays. Je me demande s'il ne s'en rend pas compte lui-même ou s'il est simplement obligé d'en haut d'insister toujours de nouveau sur un aspect des demandes italiennes, pour des raisons de force majeure. Je lui ai aussi dit que je ne comprenais pas, en somme, pourquoi l'Italie n'avait pas accepté les propositions suisses que vous étiez venu soumettre en juillet³. Il n'a pas trop su que me répondre et c'est pourquoi je pense que, là, il doit avoir des ordres supérieurs de ne pas rétrograder ou, en tous cas, d'obtenir plus et autre chose que ce que nous voulons donner, pour des motifs financiers et de prestige.

J'attends avec beaucoup d'intérêt de connaître vos observations à la suite de la remise par M. Giannini de l'accord (protocole) signé par lui et de la lettre concernant les bureaux de Berne et de Gênes⁴. Comme vous l'avez vu, il avait l'air de s'attendre à ce que, de notre côté, nous fassions maintenant un geste et, comme nous vous l'avons écrit, il attendait positivement l'arrivée de délégués suisses pour le 21 octobre. Troendle me dit qu'un arrangement semblable ne résultait point des pourparlers de Berne. Mais je crois qu'il ne serait pas opportun qu'il reçoive simplement une fin de non-recevoir par la Légation. Je voudrais vous prier très vivement, si vous ne pensez pas pouvoir venir vous-même ou envoyer une délégation restreinte la semaine prochaine,

ou bien, de me faire tenir une lettre un peu détaillée de vous, comme Président de la délégation suisse, au Président de la délégation italienne, expliquant encore votre point de vue et présentant vos indications éventuelles sur les bases de pourparlers,

ou bien de télégraphier des instructions dans le cadre des pourparlers techniques, que Troendle puisse aller communiquer à M. Mosca, à l'intention du Sénateur Giannini.

Je crois qu'il faut faire quelque chose de notre côté pour ne pas techniquement rompre le fil et entreprendre un nouvel effort pour régler les questions relatives aux échanges de marchandises et aux paiements, en voyant si, d'une manière ou d'une autre, une petite satisfaction additionnelle peut être donnée sur le terrain des crédits.

D'après certaines remarques entendues, aussi de mon collègue Troendle, j'ai eu un peu l'impression qu'une tendance pourrait se marquer à faire passer les négociations successives avec l'Italie plutôt au second plan, vu l'état d'infériorité dans lequel elle se trouve actuellement. On partirait du principe que,

2. *Non reproduit.*

3. *Cf. N° 211.*

4. *Non reproduit.*

«nolens volens», du moment que l'économie allemande a besoin de nos produits, on fera marcher l'Italie. Donc, pour des facilités de contre-blocus, si l'Allemagne se serait rendu compte de certaines de nos nécessités et aurait un peu desserré les mailles, son alliée du sud n'aurait eu qu'à signer bon gré mal gré, même si elle avait fait quelques difficultés (pour obtenir des concessions par ce moyen). En somme, pour employer l'expression américaine, l'Italie n'aurait qu'à «sign on the dotted line» (avoir à signer sur la ligne pointillée au bas du texte sans avoir même à le lire). On ferait donc tout carrément et même un peu crûment marcher Rome via Berlin, sans trop s'occuper des prestations du partenaire méridional. Or je crois qu'il faut faire fort attention avec cette méthode, vu qu'elle présente des inconvénients et qu'elle pourrait ne pas toujours correspondre à nos véritables intérêts politiques et économiques. Evidemment, je serai le dernier à trouver que, si l'on a pu amener l'Italie à signer le protocole sur les facilités du contre-blocus et la lettre concernant les bureaux de Berne et Gênes, sans lâcher des crédits ou autres concessions supplémentaires, c'est à regretter! Puisque c'est moi-même qui, par une lettre d'alarme en août 1941⁵ (en l'absence de M. le Ministre Ruegger et de M. Troendle) vous ai signalé le voyage d'assaut de M. Masi et mis en garde, dans la situation d'alors, contre les nouvelles exigences de crédits injustifiées qui venaient de nous être brusquement présentées, ce n'est pas moi qui dirai qu'il faut maintenant céder ou faire des amabilités particulières à ces Messieurs de Rome.

Dans mon rôle d'ancien collaborateur pendant trois ans du Ministre Wagnière et pendant six ans du Ministre Ruegger, et d'observateur attentif des choses d'Italie, je voudrais aussi mettre en garde contre des tendances pouvant se présenter (pas chez vous, mais dans certains milieux ou chez certains délégués) à traiter l'Italie comme une quantité secondaire ou négligeable et les délégués comme de petits Machiavels qu'il faut plus ou moins envoyer promener. Il y aurait de longs développements à faire à ce sujet, après les expériences que nous avons faites ici, mais je voudrais me résumer en quelques points:

1) Même si l'Italie est actuellement politiquement et économiquement dans un état de grande infériorité et dépendance vis-à-vis de l'Allemagne, cette situation ne durera peut-être pas toujours. Nous avons déjà vu ici, aussi dans l'autre guerre, des possibilités de reprise et de changement qui font de ce pays un peu une «boîte à surprises». L'agriculture, l'industrie et le commerce italiens ont été et pourront redevenir à la fois des clients et des fournisseurs importants pour la Suisse. Le pays passe actuellement par une crise plus grande que vous ne l'envisagez peut-être. Comme je l'ai déjà écrit dans un rapport politique récent, il y a des «hint» habilement placés de la part de l'Amérique pour préparer le terrain en vue d'amener l'Italie à sortir de la guerre et à faire une paix séparée. Je reviendrai là-dessus dans d'autres rapports politiques, mais je tiens à indiquer qu'il s'agit d'une affaire sérieuse, pouvant éveiller avec le temps des échos considérables ici. En même temps est venu le geste de l'«attorney general» de ne plus considérer les Italiens aux Etats-Unis comme sujets ennemis. Certains Italiens aux Etats-Unis, influents et importants, joueraient un rôle

5. Lettre du 16 août 1941, reproduite au N° 89.

actif et trouvent moyen de faire parvenir des communications qui atteignent les milieux d'opposition d'ici. Or cette opposition ces derniers mois, d'après ce que j'apprends de diverses bonnes sources, s'est beaucoup fortifiée et développée, bien que l'on cache soigneusement les noms de tous ceux qui la dirigent. Le sentiment de désaccord avec la mentalité allemande et les méthodes nazistes est allé en s'accroissant beaucoup. Il n'est pas du tout certain que le Reich soit toujours assez fort pour pouvoir empêcher un jour un mouvement de «sortie de la guerre» de l'Italie. Tout cela est naturellement expressément confidentiel et je me réserve de développer davantage cet argument dans une prochaine conversation. Mais vous comprendrez que si, justement en ce moment, les délégués suisses avaient l'air de compter plutôt, avant tout, sur ce qui se fait à Berlin et avec ses délégués, tout en «minimisant» l'importance de la délégation italienne, cela aurait un effet profondément irritant ici.

2) Il faut se souvenir que l'Italie reste un des pays où nos colonies, malgré les menaces qui ont pu peser sur elles, ont été respectivement le mieux traitées pendant la guerre. Les jeunes gens arrivent encore à se placer. Nos écoles, églises et hôpitaux subsistent. Nous avons de grandes sympathies ici qui ne peuvent être qu'à notre bénéfice. Justement le Sénateur Giannini s'est employé en 1941, alors que la Gestapo (à la suite des offensives anglaises sur Naples [aériennes] et Gênes [navales]) s'efforça de prendre le contrôle des positions-clé à l'intérieur, fit abolir tous les visas d'entrée au début de février et chercha à faire expulser nos colonies de tout le sud de l'Italie et d'ailleurs, pour faire rester nos Suisses à Naples et dans les provinces avoisinantes, ainsi que dans d'autres localités⁶. Constamment, nous avons d'ailleurs besoin de son appui, comme de celui du Ministère des Affaires Etrangères, auprès des Autorités qui menacent d'être dangereuses pour nos colonies, de paralyser les affaires par leurs refus de visas d'entrée et de transit, comme la Sûreté publique et le Ministère de la Guerre (SIM).

3) Le fait demeure établi que, tandis que l'existence de la Suisse comme telle représente un intérêt pour l'Italie (pour des motifs que je n'ai pas besoin de développer ici plus longuement, cet intérêt a été manifesté de manière positive dans des discours publics et dans des démarches diplomatiques par M. Mussolini comme il le serait par un autre Gouvernement italien), ce même fait n'est nullement acquis en ce qui concerne l'Allemagne. C'est du côté du nord, on le sait trop bien, que nous avons pu courir des dangers ces dernières années. C'est la propagande allemande qui a mis la question même de l'existence de la Suisse, de sa nécessité et de son opportunité en doute. Les attaques de presse allemandes contre la Suisse ont été beaucoup plus généralisées, plus nombreuses, mauvaises et violentes que celles qui ont eu lieu en Italie (toujours fort limitées, tant à leur durée qu'à leurs organes).

4) En relation avec le point précédent, je dois rappeler que, selon la politique suivie constamment par MM. Motta et Ruegger, à laquelle je me suis pleinement associé, nous avons plus d'une fois recouru aux services de l'Italie pour obtenir de la compréhension à Berlin. Je rappelle notamment l'importante affaire de la reconnaissance de la neutralité suisse en 1938 et des démarches

6. Cf. Nos 14, 26 et 37.

heureusement conduites de M. Ruegger, qui ont facilité le retour de notre neutralité complète, c'est-à-dire la reconnaissance de notre statut à Berlin aussi⁷. On peut dire que, dans l'Axe, l'influence italienne auprès de l'Allemagne, pour autant qu'elle ait compté, a toujours été favorable à la Suisse, tandis que l'influence allemande sur l'Italie, d'après ce que nous avons constaté, a toujours été plutôt défavorable. (Cf. aussi Ravitaillement de la Suisse et transit.)

5) Une pensée favorite de M. Ruegger, que j'ai toujours trouvée très juste, est qu'«il ne fallait pas décevoir nos amis en Italie». Par cela, il voulait surtout dire qu'il ne fallait pas que, en nous mettant à plat ventre devant le totalitarisme, en nous montrant impressionnés par les premiers succès nazistes, nous puissions laisser croire que nous avons perdu la foi en la démocratie, en notre démocratie, en nos institutions, en notre raison d'être et nos traditions populaires; il fallait montrer à nos amis, nombreux dans le monde, qui ne sont pas pour les méthodes de violence et qui, un jour, reprendront le dessus, que nous n'étions pas effrayés, que nous gardions nos sentiments fédéralistes d'indépendance et de dignité. Ceux qui, un jour, prendront le pouvoir en Italie (dans d'autres pays ce serait sans doute la même chose) ne comprendraient pas que nous eussions abdicé devant les menaces ou laissé effacer notre idéal pendant la période de tourmente. Cette pensée était probablement émise juste pour prévenir l'idée que nous devions faire des concessions trop grandes aux Etats totalitaires en pleins succès. Mais elle s'applique aussi quand les choses vont moins bien, peuvent être à un tournant délicat; il faut l'appliquer avec diverses nuances. Nous avons toujours pu considérer M. Giannini (qui a naturellement aussi ses habiletés, ses roueries, certaines superficialités, comme un ami qui compte et qui peut compter encore politiquement et économiquement, comme d'autres au Palais Chigi, même en cas de revirement ou de changement de Gouvernement.

6) Toujours dans le domaine de la politique, je crois que l'Italie sera fatalement appelée à reprendre un jour le rôle naturel, que déjà un historien apprécié (Treitschke) lui annonçait il y a plus de 60 ans, de puissance médiatrice et intermédiaire; dans ce domaine-là, elle nous sera toujours utile. Ce n'est pas la faute de l'Italie si le geste de 1934 d'envoyer deux corps d'armée au Brenner est tombé dans le vide et que la France et l'Angleterre n'aient pas su comprendre. Du côté italien, d'autre part, nous devons entretenir l'idée qu'on a de nous que nous sommes un pays raisonnant avec justice et un calme objectif, ne se laissant pas entraîner à des combinaisons opportunistes du moment, selon la force des partenaires ou adversaires. Cela a justement été notre force de ne pas nous appuyer, pour nos négociations, tantôt sur la France, tantôt sur l'Allemagne ou sur la Grande-Bretagne, mais de poursuivre notre ligne bien indépendante, à nous, juste et équitable envers tous.

7) D'après des allusions qu'il a faites plus d'une fois au soussigné et à Troendle, Giannini a indiqué qu'il a l'impression que nous tenons compte avant tout de Berlin et Londres (Washington) et que nous négligeons la position, l'influence et l'efficacité (*Durchschlagskraft*) de Rome et de lui. Voyez ce qu'il m'a dit lundi 12 à propos de la prolongation des facilités de contre-blocus,

7. Cf. *DDS*, vol. 12, Nos 296, 301, 306, 320, 330 et 331.

ce qu'il m'avait dit pour le memorandum du 3 mars, ce qu'il a dit au premier Secrétaire pour les affaires commerciales. Il m'a dit plus ou moins (il doit ménager la forme vis-à-vis de l'Allié): «Pourquoi essayez-vous toujours via Berlin? Pourquoi ne venez-vous pas chez moi pour les facilités de contre-blocus?»

D'autre part, je dois rappeler le fait que l'Italie, Giannini en particulier, peut-être aussi Volpi et Ciano, ont empêché à diverses reprises les Allemands (Goering et Funck probablement) d'établir des «systèmes nouveaux», des organisations totalitaires économiques nous incorporant et exploitant davantage. *L'intérêt italien, là aussi, a correspondu à l'intérêt suisse*, empêchant qu'on pompe toutes les ressources économiques et financières à Berlin.

De même, si l'Italie avait marché à fond à un certain moment avec l'Allemagne, nous aurions eu sans doute des exigences dangereuses (pris en «pince» ou «casse-noisettes» des deux côtés) de «Kulturabkommen», d'«Angleichung», de presse, d'intégration dans le soi-disant «ordre nouveau», etc.

Voici mes notes impromptues devenues beaucoup trop longues et déviées dans le domaine de la «grande politique»! C'est simplement un rappel que je voulais faire et vous comprendrez bien que ce n'est pas principalement pour vous et qu'elles n'ont pas un but d'avertissement, mais plutôt de toujours replacer cette question importante des négociations et rapports économiques dans les cadres généraux. Je sais trop bien que vous-même n'êtes justement pas de ceux qui pourraient être tentés de manœuvrer avec les uns ou les autres contre d'autres et de se laisser influencer, par exemple, par les Allemands dans les rapports des négociations avec l'Italie. Vous avez bien trop d'autorité et d'expérience pour cela et de sens objectif. D'ailleurs, nous avons tous pu constater constamment votre compréhension amicale à l'égard des choses d'Italie, comme vis-à-vis d'autres pays, dans un parfait esprit de neutralité. A la centrale, à Berne, vous voyez du reste les choses dans leur ensemble davantage que moi, au poste de tirailleur à Rome. Mais vous ne m'en voudrez pas d'avoir fait entendre cette note qui peut vous donner des arguments vis-à-vis d'autres personnes et qui peut aussi servir à éclairer la situation pour les Chefs des Départements économiques, MM. les Conseillers fédéraux Stampfli et Wetter.

Vous m'avez certes compris! Ce n'est pas que je veuille proposer d'augmenter considérablement nos concessions à l'Italie; mais la conclusion pratique est qu'il ne faut pas trop tendre la corde, qu'il faut continuer à soigner le secteur Italie avec beaucoup d'attention et de doigté. D'autre part, la Légation comme telle, et le premier Secrétaire s'occupant plus particulièrement des affaires commerciales, ne doivent pas être trop exposés et chargés et la délégation doit assumer les communications de fond, aussi parfois peut-être par le moyen de communications (ou visites) de Président à Président. Il faut aussi que l'on sente bien que, de notre côté également on désire arriver à une entente, même au prix de quelques sacrifices supplémentaires, pour peu qu'ils ne soient pas déraisonnables. La situation n'est actuellement plus exactement la même qu'il y a un an ou plus, alors que nous devons nous élever contre les idées de concessions non compensées et voir que des centaines de millions ne soient pas jetés au vent. L'excellente manière dont ont été conduites les négociations jusqu'à présent a

17 OCTOBRE 1942

827

d'ailleurs permis, on peut bien le dire, d'épargner des centaines de millions en 1941/42.

La Légation et votre Division ont toujours eu une pensée unanime sur ce terrain. Elles continueront sans doute à l'avoir.